QUESTIONS/REPONSES CONCERNANT LE CSC BEN23006-10035

Questions	Réponses
Il est mentionné dans le cahier des charges : Lorsqu'un opérateur économique a recours aux capacités d'autres entités en ce qui concerne des critères ayant trait à la capacité économique et financière, le pouvoir adjudicateur peut exiger que l'opérateur économique et ces entités en question soient solidairement responsables de l'exécution du marché Est-il également possible de faire appel aux capacités de tiers en matière de compétence technique et professionnelles?	Nous référant au point 3.6.2. « Critères de sélection » du cahier spécial des charges CSC_BEN23006-10035, le recours à la capacité d'autres entités concerne aussi bien la capacité économique et financière que la capacité technique et professionnelle.
Concernant le poste 1 il est mentionné dans les spécifications techniques : La poche est graduée, capacité/volume supérieur à 2000 ml, avec une ligne d'alerte clairement marquée et visible à 300 ml et 500 ml. La poche doit-elle avoir une ligne d'alerte à300ml et une autre à 500 ml? Ou une ligne d'alerte à un des deux niveaux (300ml, 500ml) suffit-elle?	Il y a deux lignes d'alerte : une ligne d'alerte à 300 ml et une ligne d'alerte à 500ml.

Dans le cadre de l'introduction de l'offre les documents téléchargés doivent être des documents numériques ou est-il possible de télécharger des documents scannés et mis sous forme de fichier de pdf?	Vous pouvez bien sûr télécharger des documents scannés et mis sous forme de fichier pdf.